

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 26 (1964)
Heft: 2

Artikel: Le centre de cours I vient d'être mis en service. Les buts assignés au centre de cours
Autor: Bühler, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les buts assignés au Centre de cours

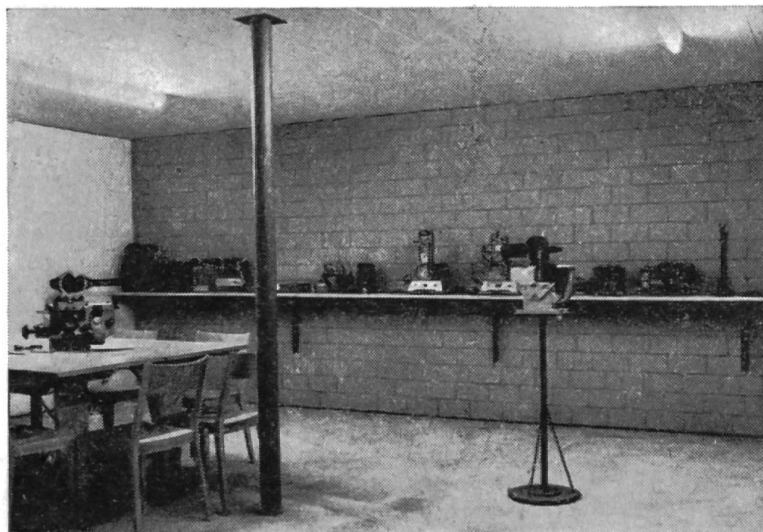
par W. Bühler, moniteur de cours

En tant qu'établissement d'initiation professionnelle théorique et pratique appartenant à une organisation suisse, ce centre doit servir en premier lieu à inculquer certaines connaissances aux moniteurs de cours des 22 sections de l'ASPT. En disant cela, je pense non seulement à la formation technique de ces moniteurs, mais aussi au constant perfectionnement des connaissances qu'ils possèdent déjà. Etant donnée l'évolution ultra-rapide de la mécanisation et de la motorisation de l'agriculture, il sera en effet nécessaire de tenir les moniteurs au courant de toutes les nouveautés et innovations intervenant dans le domaine du machinisme agricole. Les cours donnés par ces enseignants des sections se rapporteront en premier lieu à l'entretien des machines de travail agricoles en général et des machines de traction agricoles en particulier. En ce qui touche ces dernières, il convient d'ajouter encore des cours relatifs au dépannage des moteurs, ainsi que ceux concernant divers équipements spéciaux tels que la batterie, le relevage hydraulique, les freins, etc. A partir de l'année 1965, un cours d'instruction a été également envisagé en vue de procéder sur une vaste échelle au contrôle du bon fonctionnement des équipements électriques des tracteurs. Ces contrôles auront pour but de rendre les agriculteurs attentifs aux déficiences éventuelles que peuvent présenter leurs machines à moteur à cet égard. Ils pourront ainsi faire remettre ces dernières assez tôt en état, soit avant que de coûteuses réparations se montrent inévitables. A brève ou lointaine échéance, autrement dit selon l'évolution constatée, il est fort possible que des cours spéciaux pour moniteurs, auxquels nul ne songe encore à l'heure actuelle, se révèlent aussi indispensables. Comme il a été recommandé depuis quelque temps aux sections de revoir la question de l'organisation de leurs cours en recourant à plusieurs moniteurs spécialisés au lieu d'un ou deux qui n'arrivent pas à faire face à leurs tâches multiples et à traiter chaque question de façon approfondie, il deviendra nécessaire, en plus des cours spéciaux pour moniteurs déjà cités, d'en envisager également d'autres concernant la prévention des accidents lors de l'emploi des matériels agricoles et la préparation des jeunes conducteurs de tracteurs à l'examen théorique obligatoire.

En ce qui touche les conférenciers devant être initiés au besoin à certaines questions de caractère non technique par l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, leur instruction pourra avoir également lieu au Centre de cours. Les questions auxquelles je viens de faire allusion et au sujet desquelles des conférences ont déjà été données sont notamment la sécurité du trafic, la nouvelle législation routière et les taxes douanières sur les carburants.

On sait qu'à quelques exceptions près, la durée des cours techniques mis sur pied par les sections ne dépasse pas 1 ou 2 jours. C'est la raison

Fig. 4:
Le local des maquettes,
situé au sous-sol.



pour laquelle des cours à l'intention des agriculteurs, d'une durée de 1 à 2 semaines, seront également donnés au Centre de Riniken. Ces cours se rapporteront à l'entretien correct des machines agricoles de traction et de travail, ainsi qu'à la façon de se servir des divers outils et instruments de mesure. Mentionnons d'autre part que l'on a aussi prévu des cours pour les conducteurs de tracteurs et d'autres pour les conducteurs de machines spéciales telles que les moissonneuses-batteuses, etc. Pour autant que le programme général le permette, la section argovienne de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs aura également la possibilité de donner des cours au Centre de Riniken.

Par ailleurs, il est probable que le Centre de cours sera utilisé comme «base de départ» pour des démonstrations de matériels agricoles prévues à l'intention de représentants des sections de l'ASPT ou d'agriculteurs et organisées dans la région de Riniken. On pense que la première démonstration qui aura lieu sera consacrée à la sécurité de circulation des tracteurs sur les terrains en pente.

Des cours sur les moteurs à explosion, pour le personnel des établissements horticoles, sont également projetés. Avec le temps, il est possible que l'on organise même des cours pour dames et jeunes filles concernant les machines et appareils électroménagers.

Les cours et démonstrations énumérés plus haut forment une série d'activités assez variée. Je ne voudrais cependant pas que l'on s'imagine que je pourrai, à moi seul, venir à bout de toutes ces tâches. Plusieurs des cours susmentionnés exigent en effet des connaissances particulières. Il va sans dire que nous ferons appel à des spécialistes dans ces cas-là.

Ainsi que Monsieur Stamm, vice-président de l'ASPT, l'a déjà souligné dans son exposé, notre Centre de cours sera également mis à la disposition d'autres organisations agricoles (nous pensons tout particulièrement à l'IMA), soit surtout durant la période s'étendant de mai à novembre.

Le gros avantage présenté par ce Centre sera que l'on pourra travailler dans des locaux chauffables sans s'inquiéter du temps qu'il fait. La halle



Fig. 5:
Le vestiaire.

Photos:
Hs. Eckert, Brougg

de démonstration et la remise des machines, laquelle reste encore à construire, permettront de bien préparer tous les cours prévus et de compléter les explications théoriques par une leçon de choses, donnée à l'aide de matériel d'enseignement et de démonstration.

En terminant, je saisis l'occasion pour remercier très sincèrement qui de droit de la grande confiance que l'on a bien voulu me témoigner en me nommant chef du Centre de cours. Je suis d'autre part conscient d'être un privilégié du fait de la construction de ce bâtiment juste vis-à-vis de notre exploitation. Aussi m'efforcerai-je constamment, par mon travail, de ne pas décevoir ceux qui ont placé leur confiance en moi.

Un heureux début dans une nouvelle voie

Le devis estimatif concernant le Centre de cours, terrains compris, s'élevait à fr. 180 000.—. Cette somme fut réunie grâce à un crédit bancaire, des prêts des sections et un prélèvement sur la fortune de l'association. Il convient de relever que les sections romandes ont contribué spontanément et dans une proportion importante à ce financement. Comme aucun cours n'aura lieu en français à Riniken, elles ont reçu la promesse qu'un deuxième centre de cours serait construit aussi tôt que possible en Suisse romande. Plus tard viendra le tour de la Suisse centrale et de la Suisse orientale.

Il va sans dire que les montants des cotisations actuelles ne permettent pas de faire face à des investissements de cet ordre de grandeur. Nous devons donc compter sur les dons offerts directement par nos sociétaires. D'entente avec le Comité directeur et les sections, nous prions donc les membres de l'ASPT et ses amis de verser leur obole en faveur d'un autre centre de cours. Chacun contribuera à ces réalisations dans la mesure de ses moyens. Aucun propriétaire de tracteur ne devra cependant s'abstenir en pensant qu'il ne peut de toute façon pas donner grand-chose. Il suffit de se dire que si chaque membre de l'Association suisse de propriétaires de